

Premier volet de la conférence de presse donnée à Tavannes le 20 mai 1995 à l'occasion de la 31^{ème} Fête de la jeunesse jurassienne

"Les Romands de Bienne ? Un accident de l'histoire qui aura duré plus d'un siècle ! " ¹

[Marcel Rérat]

Bienne : Ville-piège pour le Jura-Sud !

L'EVOLUTION de la politique jurassienne nous oblige d'aborder une fois encore le problème de la ville de Bienne. ² De plus en plus, Berne fait tonner ses batteries de concepts frauduleux, en particulier celui de "*Bienne — partie intégrante du Jura-Sud*" qu'elle inculque à grands coups de maillet à ses pauvres sujets. Cette nouvelle pratique est relayée par Bienne elle-même mais aussi par certains milieux probernois. À terme, les effets de cette politique est l'absorption pure et simple du Jura méridional par le Seeland. Il en serait fini alors du statut particulier réservé par la Constitution bernoise au Jura-Sud qui serait ainsi rayé de la carte. Nous ne pouvons pas rester muet face à cette façon sordide de régler le problème jurassien.

1. Les intérêts bernois et ses conséquences

Berne a plusieurs intérêts à faire valoir. Dans l'immédiat, la restructuration de son administration pour des raisons d'économie exige une certaine concentration de ses services. Ainsi, en va-t-il par exemple des écoles professionnelles ³ et des tribunaux ⁴, mais d'autres secteurs sont visés. Cette politique de soi-disant rationalisation touche incontestablement les forces vives du Jura-Sud. Peu à peu, Berne lui soustrait les éléments indispensables à sa survie et, à force de désertification, le rend quasi dépendant de l'extérieur. Vu l'état catastrophique des finances bernoises, il est aujourd'hui très facile aux Excellences de Berne, en évoquant cet argument, de faire passer la pilule.

D'autre part, Berne de tout temps s'est senti un canton hors du commun. C'était le "Gross Kanton". Toute sa politique et principalement sa politique extérieure (rapports avec les autres cantons, rapports avec l'étranger) en était par conséquent tributaire. Aujourd'hui, après avoir successivement perdu le Jura-Nord, Laufon, Vellerat..., Berne doit revoir ses ambitions à la baisse. N'ayant par exemple plus aucune frontière commune avec la France, c'en est fini pour elle d'une politique étrangère. ⁵ Qu'à cela ne tienne, Berne s'est alors forgée une nouvelle image : celui d'un canton européen. ⁶ Berne s'appuie sur ce qu'il croit être son atout majeur : le bilinguisme. Toute la fierté de cet État réside dans le fait d'être le canton bilingue de Suisse par excellence ! Cette situation héritée, mais qu'on aimerait à tout prix préserver

coûte au canton de Berne affreusement cher. Pire encore, elle est ferment d'infinies tensions : la Question jurassienne en est la preuve.⁷ Mais que ne ferait Berne pour assouvir son besoin de grandeur ? Ainsi, évoquant le bilinguisme, sa nouvelle et prétendue richesse, Berne va en faire un dogme absolu et c'est là que Jura-Sud et Bienne entrent en ligne de compte. Comment donc préserver et fortifier ce bilinguisme qui sert tant à l'image de marque et à la gloire du canton si ce n'est en unissant dans un destin commun la région francophone du canton à la ville "bilingue" par essence ? On a d'ailleurs que faire des autres communautés francophones du canton (par exemple la communauté francophone de Berne). Dès lors, ce constat posé et les alémaniques les plus endurcis convaincus, le gouvernement bernois s'attelle à gaver les bons citoyens du Jura méridional d'innombrables sornettes vantant les bienfaits du bilinguisme et les vertus du rapprochement mutuellement enrichissant avec la ville de Bienne.

Mais tout cela ne doit pas cacher le moyen inavoué que Berne s'est donné de régler la Question jurassienne. La simple évidence permet d'affirmer qu'une dissolution du Jura-Sud dans la région Bienne-Seeland réglerait de manière définitive le problème jurassien. Voilà la raison primordiale du jeu que nous concocte l'Ours bernois !

2. Les intérêts biennois et ses conséquences

Au regard de l'histoire, force est de constater que la ville de Bienne a su toujours admirablement bien naviguer. S'accommodant du Prince-Evêque de Bâle d'un côté et des Excellences de Berne de l'autre, cette ville a géré son développement de manière avisée en profitant au maximum de ses droits sur les terres jurassiennes. Elle a perdu cependant de sa superbe lors de l'annexion de 1815 au canton de Berne. Tout en conservant un caractère affirmé d'une ville sûre de son rôle à jouer, elle a dû s'effacer peu à peu au cours des ans. À croire Dominique Haenni, rapporteur gouvernemental bernois, "*Bienne subit encore les répercussions de sa volonté, affirmée il y a bientôt deux siècles, de se poser en chef-lieu cantonal. Elle souffre peut-être aussi de ce que la réaction de la Berne d'alors a été inexorable*".⁸ Comme qu'il en soit, une chose est certaine : Bienne agit uniquement pour son compte, c'est-à-dire dans le seul but de sauvegarder ses intérêts immédiats qui ne sont nullement ceux du Jura-Sud. En ce sens, Bienne est une ville égoïste qui se fout de ses voisins si ce n'est lorsqu'ils servent directement ses objectifs politiques et économiques.

Aujourd'hui, Bienne, cette cité qu'on disait d'avenir, est une ville morte. Endettée, sans perspectives réjouissantes de développement, elle doit assumer un malaise social aigu (chômage, drogue, criminalité, conflits sociaux, linguistiques et culturels, etc.). Nous ne nous attarderons pas sur tous ces problèmes qui sont inhérents à toute grande ville qui s'est développée trop rapidement dans les années folles et qui subit de plein fouet de la récession économique. Nonobstant, mentionnons-en les conséquences en matière de politique régionale.

Bienne doit redorer son blason. Elle se veut être la ville de la région (Jura-Sud y compris), le pôle économique et culturel, à qui par conséquent tout revient de droit. Elle diffuse à tous vents cette image et impose à la force du poignet ses infrastructures scolaires, culturelles, administratives, etc. au reste de la région — qui n'a plus forcément le choix. Elle a sûrement un intérêt matériel évident. Ainsi le Jura-Sud devrait contribuer au financement de tels ou tels théâtres, sous prétexte que Bienne est le centre culturel de la région.⁹ Il en va de même des autres prestations que cette ville prétend offrir à sa région, laquelle devrait les financer.

Par ailleurs, au cours du dernier siècle, Bienne a largement bénéficié du réservoir de main-d'œuvre qualifiée (surtout des horlogers) que constituait le Jura méridional. Petit à petit, elle a absorbé ces éléments cruciaux dans son économie locale. En outre, les vallées jurassiennes qui deviennent facilement accessibles grâce à la construction de la Transjurane — au moins jusqu'à Sonceboz —, constituent pour la ville un arrière-pays inespéré.

Ainsi, il est manifeste que Bienne, ville tout de même de quelque 52000 âmes, désireuse de préserver ses acquis en conservant un rôle moteur dans la région, à tout intérêt d'avoir sous sa coupe le Jura-Sud. Traditionnellement, Bienne s'est tenue à l'écart du conflit jurassien. Mais au vu de sa situation, il ne faut pas être surpris de la voir subitement s'intéresser au sort politique de nos vallées, d'autant plus que l'appartenance cantonale des districts jurassiens méridionaux n'est pas fixée à jamais. Bienne se pose en partenaire inéluctable. Berne la soutient dans son entreprise. Une fois n'est pas coutume, elle trouve du côté de l'Ours un allié de poids. Ses intérêts ne concordent-ils pas aussi avec ceux du pouvoir bernois ? Cela est d'ailleurs clairement affirmé dans le rapport Haenni dont les recommandations ne l'ont pas laissée semble-t-il indifférente. "*Actuellement, les relations entre la Ville de Bienne et les autorités cantonales sont relativement rocailleuses. Or, le canton a tout intérêt à encourager les contacts entre la Ville de Bienne et les communes du Jura bernois. Mais il ne peut exercer son influence dans ce sens que si les relations entre la Ville de Bienne et les autorités cantonales s'imprègnent au préalable d'une cordialité plus marquée que cela n'est actuellement le cas.*"¹⁰

Or, tout comme Berne, Bienne ne peut pas avouer tout de go ses intérêts. On jouera donc aussi de la corde sensible : la langue. Que deviendraient-ils, ces pauvres Romands biennois si du jour au lendemain le Jura-Sud se détachât de Berne ? C'est l'argument qui doit définitivement lier Bienne et le Jura-Sud.

3. Les intérêts du Jura-Sud ne sont pas ceux de Bienne

Nous avons vu qu'en matière de développement économique, Bienne a largement profité des vallées jurassiennes. Par contre, ces dernières se sont vidées de leurs forces vives (entreprises et main-d'œuvre). Certes, Bienne n'est pas la seule coupable de cet état mais ses responsabilités ne sont pas négligeables. À cela, s'ajoute le fait que le Jura-Sud devient désormais

carrément l'arrière-pays de Bienne, les villages jurassiens ressemblant de plus en plus à des cités-dortoirs. Nous avons dénoncé en d'autres occasions le danger effectif pour la germanisation de nos villages.¹¹ Quoique nous jugions cela des plus importants, nous n'y reviendrons présentement pas. Mais au total, il demeure que l'effet "pôle de croissance" de Bienne n'est qu'une illusion pour le Jura-Sud et qu'au contraire, le développement de cette ville l'a été en défaveur du Jura-Sud.

Tout aussi illusoire seront les prétendues retombées économiques issues de l'espace économique du plateau central. Tout simplement, le Jura-Sud n'aura pas les moyens de s'y implanter. Il n'est pas prêt pour ce genre d'opérations. Mais inversement, au détriment de notre économie, les entreprises du Mittelland et du Seeland trouveront dans les vallées jurassiennes des débouchés intéressants surtout en ce qui concerne les marchés publics. Le cas de l'adjudication des travaux publics dans le Vallon de St-Imier est éloquent.

Ce conflit d'intérêts est plus qu'explicite en matière d'infrastructures routières : Bienne est l'adversaire directe du Jura-Sud. Citons le centre d'entretien de la Transjurane qui se fera à Bienne mais aussi les travaux liés à la future exposition nationale. D'autres points d'achoppement (théâtre, écoles professionnelles, etc.) ont largement montré que le Jura-Sud n'est plus disposé de "payer pour Bienne" : *"Les régions périphériques devront toujours se battre pour maintenir leurs infrastructures. Cette évidence est illustrée ces temps-ci par l'affaire du centre d'entretien de la N16 ou par les restructurations découlant de la nouvelle organisation judiciaire du canton. Dans ces deux dossiers, nous n'avons rien à attendre des Biennois. Pourquoi allongerions-nous donc des pépettes pour financer leurs projets communaux ?"*¹²

D'autre part, il est des plus clairs que si Bienne, selon les plans esquissés ci-dessus, se pose définitivement comme la ville de la région, le Jura-Sud peut légitimement craindre d'abord pour sa langue, puis pour son statut particulier au sein du canton de Berne. Ne parlons pas des pouvoirs de décision politiques et économiques qu'il n'a de toute façon pas. Mais évoquons le siège qui lui revient de droit au Gouvernement bernois. Lors de la révision de la constitution cantonale, la députation jurassienne a dû tenir bon pour contrer les assauts biennois. Du ce côté, on a su habilement se servir de la minorité romande de Bienne comme cheval de bataille. Unie, la députation jurassienne a cette fois-ci fait bloc pour défendre son «bifteck». Jean-François Krähenbühl, de Nidau, journaliste au Journal du Jura, commente en ces termes l'événement : *"Dans cette optique, il paraît certain que les habitants des trois districts accepteraient mal qu'on les oblige à «partager» ce siège. Point besoin, en outre, d'être ethnographe pour constater qu'un Biennois, fût-il originaire de Courtelary par quelque lointain aïeul, n'a pas grand-chose en commun avec un Jurassien bernois, en dehors de la langue. Le premier a tendance à prendre le second pour un aimable paysan, alors que le second se méfie viscéralement de l'«ogre » biennois. On voit dès lors mal comment un élu francophone de la «métropole» pourrait défendre et surtout comprendre la sensibilité des trois districts. Et inversement..."*¹³

Enfin, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le Jura-Sud est tenaillé par les autres grands centres urbains que sont La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Delémont.

4. Bienne et la question jurassienne

D'emblée, notons que Bienne n'a pas été touchée par les plébiscites en cascade de l'additif constitutionnel bernois. C'est que la notion de peuple jurassien tel que la Constitution bernoise le définissait alors s'étendait uniquement aux sept districts jurassiens. Bienne épargnée par les tensions jurassiennes, s'est d'ailleurs fort bien accommodée de cette situation. À croire le rapport Haenni, *"une des caractéristiques de la politique biennoise était une volonté marquée de se différencier par rapport au Jura bernois, volonté qui subsiste encore"*.¹⁴ De surcroît, on constate que *"le Romand de Bienne ne s'identifie que difficilement au Jurassien bernois. Il « respire » mieux dans sa ville que dans les vallées septentrionales. Quant au canton du Jura, c'est véritablement pour lui une terre différente, à moins qu'il n'en soit un ressortissant"*.¹⁵ *"Pour une bonne partie des Biennois, monter dans le Jura bernois signifie aller « ailleurs »"*.¹⁶ Ainsi, *"les Biennois ne désirent guère être pris dans le filet des débats sur le séparatisme jurassien. Cela vaut pour les francophones et, à plus forte raison, pour les germanophones. Les jurassiens bernois nourrissent de leur côté une méfiance tenace à l'endroit de Bienne"*.¹⁷ Comment se fait-il alors que Bienne se sente tout à coup impliquée dans cette épineuse question jurassienne ?

C'est que dès le début des années 1990, plusieurs signes montrent qu'en matière de frontières cantonales, les choses ne sont pas si figées qu'on le dit. Par exemple, l'idée d'un super canton romand ou jurassien avancée par Jacques Hirt, maire autonomiste de La Neuveville, trouve un bel écho. Qu'advierait-il de Bienne, ou plus précisément qu'advierait-il des Romands de Bienne, si le Jura-Sud se séparât de Berne ? Tout inquiète pour la minorité romande de Bienne, *"Marie-Pierre Walliser, conseillère de ville radicale, propose de créer, au sein de l'Exécutif biennois, une « délégation aux affaires avec la Suisse romande »"*. Celle-ci aurait pour tâche *"d'analyser les rapprochements entre les régions romandes, et de proposer des mesures pour éviter l'isolement ou la pénalisation des francophones de Bienne. [...] Et pour Hans Stöckli, maire de Bienne, un départ du Jura bernois serait susceptible d'affaiblir la position des Romands, en particulier de Bienne, au sein du canton de Berne. Les francophones n'auraient probablement plus les mêmes facilités administratives"*.¹⁸ Bienne se sent donc menacée et contre-attaque. Sous son impulsion, se crée par exemple l'association des villes de l'Arc jurassien. Selon les vœux de Mme Walliser, en ayant fait siennes aussi les recommandations du rapport Haenni, Bienne se lance désormais dans une véritable politique extérieure.

Par conséquent, il ne faut pas être surpris que dès l'annonce de la publication du Rapport Widmer en mars 1993, Bienne également fasse savoir son opinion. N'oublions pas qu'aussitôt ce rapport connu, afin d'en contrecarrer les conclusions qui leur étaient défavorables, Berne et les

Probernois se sont empressés de critiquer la non-prise en compte de la ville de Bienne comme éléments de la Question jurassienne. On se souvient de tout le ramdam orchestré par ces gens peu scrupuleux — car de fait, le mandat de la commission Widmer ne s'étendait pas au cas biennois —, qui s'appuyèrent sur quelques politiciens biennois, fidèles et soumis, pour en amplifier les critiques. Ainsi en est-il allé des cris d'orfraie du Maire Hans Stöckli et de la radicale de service, Marie-Pierre Walliser. En gros, ce sont des jérémiades sur le sort de la minorité romande. On craint pour elle qu'une solution de la Question jurassienne mette fin au bilinguisme du canton et de là remette en cause sa propre identité. Ainsi, le Conseil communal *"exprime son vif étonnement au fait que les autorités de la ville de Bienne n'aient pas été consultées par les membres de la commission au cours de leurs travaux. [...] Le Conseil municipal attache un très grand prix à la sauvegarde du bilinguisme biennois. [...] Bienne est la plus grande ville suisse bilingue, elle doit le rester. L'Exécutif biennois est convaincu qu'à long terme, cette particularité ne peut être maintenue que dans le cadre d'un canton bilingue. Le débat de fond sur la Question jurassienne ne peut en aucun cas ignorer ces problèmes extrêmement importants. [...] Avec détermination, le Conseil municipal, soutenu par sa commission consultative de politique extérieure communale, veut défendre les intérêts de la ville"*.¹⁹ Quant à Marie-Pierre Walliser, elle affirme dans la droite ligne de Mario Annoni : *"Je m'engage personnellement pour une pensée régionale. Les experts de la commission Widmer ont considéré les frontières comme le mur de Berlin ! Or, il faut relativiser les frontières : il faut privilégier une pensée régionale en passant des accords multilatéraux et en pensant en réseaux"*.²⁰

Comme on le constate, au grand bonheur de Berne, Bienne tout à coup devient actrice de la Question jurassienne. De surcroît, elle a part entière aux instruments institutionnels de défense des intérêts du Jura-Sud que sont le Conseil régional et la Conférence des maires. Absente de l'Assemblée interjurassienne, la voilà qui montre son nez. En effet, Marie-Pierre Walliser, toujours la même, propose un statut d'observateur pour Bienne. Et lorsque l'on sait que l'Accord du 25 mars prévoit l'élargissement éventuel à d'autres régions, on peut être assuré que cela constitue la porte ouverte à Bienne.

5. Bienne : ville bilingue

Comme on l'a amplement souligné, les intérêts de Berne et de Bienne leur commandent la mise en valeur du bilinguisme. À cet égard, Bienne se pose même en champion. *"La ville de Bienne est bilingue et le restera"*,²¹ c'est le grand projet politique du maire biennois ! Voyons de plus près ce qu'il en est.

Bienne n'est pas historiquement une ville dite bilingue. Ce n'est que vers la fin du XIXe siècle, après une forte immigration en provenance des vallées jurassiennes, que cette ville compta une importante communauté francophone. À partir de 1920, les Romands constituaient environ 30% de la population. Aujourd'hui, près de 40% des 52000 habitants de la ville se disent francophones. Plusieurs constatations sont frappantes. *"Bienne est la ville la plus multilingue de Suisse (plus de 110 pays y sont représentés). La répartition*

entre langues officielles reste stable depuis une quinzaine d'années. Mais c'est grâce aux étrangers qui choisissent majoritairement le français. Les couples bilingues sont relativement peu nombreux. 32% des germanophones ne s'expriment qu'en allemand et 41% des francophones ne parlent jamais l'allemand".²² En outre, d'après un rapport sur le bilinguisme commandé par la municipalité biennoise²³, "il ressort notamment que 22% des Romands se déclarent vivre main dans la main avec les Alémaniques, contre 41% des Alémaniques. Pas moins de 69% des Romands estiment coexister seulement passivement avec leurs «frères» alémaniques et 8% des francophones considèrent vivre carrément dos-à-dos avec les germanophones. [...] 36% des Alémaniques trouvent que les Romands sont les plus sympathiques, tandis que les Romands ne sont que 4% à penser le contraire."²⁴ Les Romands sont par surcroît également sous-représentés dans les différents services de l'administration. "Les Romands prennent de plus en plus conscience de leur position minoritaire — surtout depuis la création du canton du Jura qui était en quelque sorte l'arrière-pays francophone de la région biennoise."²⁵

Où donc se trouvent l'entente cordiale, l'esprit de compréhension réciproque, l'enrichissement personnel ? Le bilinguisme biennois : c'est du bluff, un affreux trompe-l'œil qui plus est malhonnête ! Il ne s'agit pas du bilinguisme idéalisé à souhait par les sbires bernois et biennois, mais de la dure coexistence de deux langues officielles, de deux communautés distinctes qui s'ignorent superbement, voire même se méprisent. De l'aveu même de Dominique Haenni, "la ville de Bienne ne semble pas parvenir à affirmer de façon crédible son caractère francophone, tant dans le Jura bernois qu'auprès de la Suisse romande".²⁶

Le bilinguisme n'a aucune vertu et coûte cher à Bienne. C'est un accident de l'histoire. "À Bienne, qui se revendique ville bilingue située au carrefour des cultures, l'administration pense en allemand, l'horlogerie — autrefois fleuron des Romands — a passé en mains germaniques et le devenir des écoles se cogite à Berne. Autre objet d'étonnement : la ville est jumelée avec la cité unilingue allemande d'Iserlohn..." à Il est temps de mettre fin au mythe biennois.

Le malaise biennois est plus qu'apparent. Il est fortement ressenti par la communauté francophone qui s'inquiète. Comment donc sauver sa langue et sa culture qui tôt ou tard se feront bouffer par l'ogre alémanique ? Elle compte sur le Jura-Sud. Elle se trompe. Le Jura-Sud qui lui-même ne dispose pas des moyens institutionnels propres à préserver la langue et la culture française dans ses vallées, ne saurait constituer l'appui recherché. Seul un Jura-Sud souverain le serait.

6. Le Groupe Béliet et la ville de Bienne

Nous avons vu de quelle manière l'Ours bernois jouait de l'argument biennois. Les intentions de Bienne ne sont pas plus honnêtes. Nous les avons mises à jour. Cette ville défend ses intérêts en usant de la carte francophone : belle hypocrisie ! Il ne s'agit pas de s'émouvoir sur la situation des Romands de Bienne. Lorsque le Jura-Sud disposera du pouvoir décisionnel qui lui fait défaut, leur situation sera garantie.

Toute cette politique menée par Berne et Bienne est mauvaise pour nos vallées jurassiennes. Il est temps d'y mettre fin. Jusqu'à présent, Bienne a été épargnée des luttes jurassiennes. La voilà qui s'engage sur ce terrain. Elle doit savoir qu'elle en assumera toutes les conséquences. Nous ne la laisserons pas en paix tant que les intérêts du Jura-Sud sont menacés !

Groupe Béliet

¹ Marcel Rérat, professeur d'histoire au gymnase français de Bienne, cité par Gladys Bigler, "*Bienne réfléchit en allemand à la défense du bilinguisme*", Le Nouveau Quotidien, 10 avril 1992.

² Les thèmes développés dans cette conférence ont déjà été en partie suggérés dans notre conférence de presse "*Cure de jouvence pour une action plus efficace !*", donnée à Sorvilier, le 10 septembre 1993.

³ Cf. par exemple le rapport sur *la réorganisation des écoles professionnelles du canton de Berne* établi par la Société Fiduciaire Suisse-Coopers & Lyland pour le compte de l'Office de la formation professionnelle du canton de Berne, 15 novembre 1993.

⁴ Cf. par exemple la lettre de protestation adressée par les avocats et notaires jurassiens, "*Suppression malvenue*", Journal du Jura, 23 juillet 1992.

⁵ Quelques centaines de mètres de frontières communes avec la France permettent à Berne d'être encore membre à part entière de la Communauté de travail du Jura !

⁶ Cf. la revue *Régions d'Europe, Spécial canton de Berne*, 1992. Nous pensons que ce document à vocation publicitaire peut à plusieurs égards être fortement mis en doute.

⁷ Cf. Dominique Haenni, "*Les Romands dans le canton de Berne, Rapport à l'intention du Conseil-exécutif du canton de Berne*", 8 mars 1993.

⁸ Dominique Haenni, op. cit., p. 57.

⁹ Cf. Jérôme Montavon, "*L'avenir du Palace se joue-t-il dans les districts du Jura-Sud ?*", Le Quotidien Jurassien, 8 avril 1995.

-
- ¹⁰ Dominique Haenni, op. cit., p. 136.
- ¹¹ Cf. notre conférence de presse "Du «laouti des alpes» à la germanisation du Jura" donnée à Tramelan, le 18 mars 1995.
- ¹² Pierre-Alain Bassin, "*Pourquoi payer pour Bienne ?*", Le Quotidien Jurassien, 13 février 1995.
- ¹³ Jean-François Krähenbühl, Journal du Jura, 24 juin 1992.
- ¹⁴ Dominique Haenni, op. cit., p. 56.
- ¹⁵ Dominique Haenni, op. cit., p. 57.
- ¹⁶ Dominique Haenni, op. cit., p. 60.
- ¹⁷ Dominique Haenni, op. cit., p. 136.
- ¹⁸ Jean-Claude Rennwald, Journal La Suisse, "*Super canton romand ou jurassien : Biennois inquiets*", 10 janvier 1991.
- ¹⁹ Journal du Jura, 1er mai 1993.
- ²⁰ Journal du Jura, 1er mai 1993.
- ²¹ Sujet du discours prononcé par Hans Stöckli, Maire de Bienne, au 42e Congrès de Force démocratique, septembre 1994 (cf. Le Quinquet, 30 septembre 1994).
- ²² In Rémy Gogniat, "*Une ville toujours bilingue*", Quotidien jurassien, 21 avril 1995. Les sources de ce journaliste sont les *Annales biennoises 1994* publiées par la municipalité de Bienne. Régulièrement ces Annales font état du bilinguisme.
- ²³ Il s'agit d'une étude du sociologue Christoph Müller, Biennois, datant de 1986 qui a été mise au "frigo" — conclusions jugées explosives — jusqu'en 1992 par la municipalité biennoise !
- ²⁴ Journal Le Démocrate, 6 mai 1992.
- ²⁵ Werner Hadorn, Coopération No 25, 18 juin 1992.
- ²⁶ Dominique Haenni, op. cit., p. 57.